

**ADHERENTS AMAP COMM'UN AVENIR**  
**Fonctionnement et informations**  
**sur les paniers de légumes bio, locaux et solidaires**

→ ***Ce document vient en complément de votre contrat d'abonnement et d'adhésion que vous signez et nous remettez. Afin de limiter les impressions, le document ci-dessous est pour vous. En signant votre abonnement / adhésion + en cochant la case «  J'ai pris connaissance du règlement et courrier nommé "fonctionnement et informations" (obligatoire) », vous validez avoir pris connaissance du document ci-dessous.***

### QUI SOMMES-NOUS ?

Nos jardins maraîchers et d'insertion produisent depuis plus de 20 ans, à proximité de chez vous des légumes BIO, certifiés par ECOCERT, et de saison. Des légumes sains et frais qui sont cultivés par notre équipe de salariés en insertion, et vendus hebdomadairement sous forme de paniers bios, distribués localement en circuit-court à un réseau d'adhérents-consommateurs.

Nos 3 jardins d'insertion situés dans 78 et 95, sur les communes de Conflans-Sainte-Honorine, des Mureaux, et de Vauréal, recrutent tous les ans plus de 40 personnes sur chaque jardin pour travailler à nos côtés et être accompagner vers l'emploi durable. L'abonnement au jardin de Cocagne se fait à l'année. Ceci nous permet d'établir un plan de culture annuel et assure l'embauche des salariés-jardiniers en insertion sur plusieurs mois.

Un tremplin vers l'emploi durable ! Nos activités sont avant tout des supports d'insertion qui permettent à nos salariés de travailler tout en bénéficiant d'un accompagnement social et professionnel afin de lever des freins sociaux, de préparer un parcours professionnel, d'acquérir de nouvelles compétences, de réaliser des stages en entreprise, et enfin de rechercher et obtenir un emploi durable ou une formation qualifiante avant de quitter notre structure.

### UN PANIER DE LEGUMES BIO

Chaque semaine, vous trouverez entre 5 à 7 variétés de légumes, c'est la surprise en fonction des saisons et du plan de culture réalisée par les équipes ! On ne parle pas ici de poids mais de variétés de légumes bio de saison. Nous nous engageons à vous préparer des paniers de légumes de qualité et complet. Les légumes sont cultivés sous serres et en plein champs, en respectant le rythme des saisons. Parfois les aléas climatiques ou culturels nous amènent à revoir notre composition des paniers. Vous en serez toujours informé.

### REGLEMENT AMAP COMM'UN AVENIR

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **Charte des AMAP**, à savoir :

#### Engagements de l'adhérent :

- Préfinancer la production (paiement en début de contrat pour l'ensemble des paniers).
- Récupérer les paniers chaque semaine.
- Adhérer au principe général de calcul du prix du panier par rapport aux coûts de production et non par rapport aux prix du marché ; une AMAP doit permettre une sortie de l'économie de marché.
- Participer à la vie de l'association et prendre connaissance des informations transmises par le collectif (courriels, affichages...).

#### Engagements du producteur maraîcher Jardin de Cocagne EQUALIS partenaire :

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de son jardin BIO.
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures.
- Accueillir les amapien-ne-s sur son jardin au moins 1 fois pendant la saison d'engagement et les rencontrer lors d'une distribution 1 fois par trimestre.

- Être transparent sur le mode de fixation du prix (coût de production et salaire) et sur ses méthodes de travail (agriculture biologique, rémunération équitable des employé-e-s...).
- Les légumes sont issus du jardin et occasionnellement d'autres producteurs partenaires comme Xavier Dupuis, agriculteur, via la coopérative BIO d'île de France et 2 jardins de Cocagne partenaires.
- Veiller à la bonne qualité sanitaire, au respect de l'environnement et de la biodiversité dans sa production.
- Livrer les légumes selon les conditions établies dans le contrat (dates, heure, lieu) et prévenir l'association en cas de problème qui affecterait la livraison.
- Faire valoir sa responsabilité civile en cas d'incident sur le lieu de distribution.
- Respecter les principes et engagements définis dans la Charte des AMAPs.

### Engagement commun

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs...) et à faire part au collectif de tout souci rencontré.

### Composition, quantité, tarifs, modalités de paiement et livraison

Un panier est constitué de 3 à 5 kilos de légumes (et ponctuellement de fruit), d'au moins 5 à 7 variétés différentes. Les quantités varient en fonction de la saison et du climat.

### QUAND JE RECUPERE MON PANIER DE LEGUMES

- La distribution aura lieu tous les **jeudis**, à partir du 11 janvier 2024 sur **48 semaines**.
- Pendant la saison 2024, il n'y aura pas la distribution les semaines 1 – 15 – 19 – 52
- La livraison s'effectue à l'adresse suivante : **LA FERME DE GALLY – 33 RUE DE CHATOU – 78500 SARTROUVILLE**
- L'heure de livraison est définie entre **16h30 et 17h00** et pourra être rediscutée pour des raisons d'organisation interne (couvre-feu, ...).
- Chaque semaine 2 à 3 membres volontaires de COMM'UN AVENIR font la pesée et la répartition des paniers. Selon le nombre total de membres cela représente par membre une présence de 18h à 20h, 4 à 6 fois durant l'année.
- Les membres viennent chercher leur panier à la même adresse entre 18h30 et 20h.

### RENCONTRE 2024

L'AMAP est la bienvenue sur notre jardin afin de rencontrer les équipes et salariés en insertion qui travaillent chaque jour sur le jardin. L'objectif est de vous partager notre quotidien et le pourquoi nous sommes sur le territoire avec cette activité. Une visite du site vous sera proposée, autour d'un pot d'accueil et dégustation préparé par l'équipe et chantier d'insertion dédié à l'anti gaspi et la valorisation des légumes que nous cultivons.

### FEUILLE DE CHOU

Chaque semaine nous rédigeons pour vous notre « Feuille de choux » envoyée par email ! Nous y indiquons la composition de votre panier de légumes, des idées de recettes réalisées par les équipes, des actus de nos jardins, de nos salariés et des informations que nous souhaitons partager avec vous. Une lettre légère en actualités et gustativement parlant délicieuse !

### LE PAIEMENT DE MON ABONNEMENT

Pour chaque membre de l'AMAP, le règlement de l'abonnement 2024 se fait au moment de l'inscription, par chèque auprès de **l'AMAP COMM'UN AVENIR**. C'est « **AMAP COMM'UN AVENIR** » qui règle chaque trimestre (avant le 10 de chaque du mois au début du trimestre : janvier / avril / juillet / octobre) le jardin de cocagne pour tous les adhérents. Le règlement se fait par virement. RIB du jardin de cocagne de Conflans-Sainte-Honorine fournit à l'« **AMAP COMM'UN AVENIR** ».

### JE RENOUVELLE OU JE VEUX ME DESABONNER

- Le contrat ne sera pas résiliable avant sa date d'échéance. Un renouvellement de contrat pourra être proposé au membre de l'association « **AMAP COMM'UN AVENIR** » ainsi qu'au Jardin de Cocagne de Conflans-Sainte-Honorine lorsque le présent contrat arrivera à son terme.
- Tout membre de l'association « **AMAP COMM'UN AVENIR** » qui souhaiterait rompre son engagement auprès du Jardin de Cocagne de Conflans-Sainte-Honorine avant le terme du présent contrat est tenu de trouver une personne pour reprendre son contrat. Il pourra se faire appuyer dans cette démarche par le collectif de

l'association « **AMAP COMM'UN AVENIR** ». Le non-renouvellement de l'adhésion à l'association « **AMAP COMM'UN AVENIR** » entraîne la fin du contrat avec le Jardin de Cocagne Conflans-Sainte-Honorine en vertu des principes et engagements définis entre les deux structures.

- En cas de résiliation de la part de l'abonné en cours de contrat, aucun remboursement ne sera effectué sur la somme restant due. Le contrat pourra être cédé à un intermittent pour la durée restant à courir. Charge à l'adhérent de régler la transaction directement avec l'intermittent.
- En cas de situation exceptionnelle (catastrophe, climatique, ...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant l'association et les représentants d'AMAP.

## ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES EN INSERTION / TRANSITION PROFESSIONNELLE

- **Le français !** Nous recherchons très régulièrement des personnes pour donner des cours de français ou tout simplement parler et échanger en français avec les salariés. La linguistique est l'un des premiers freins vers le retour à l'emploi que nous rencontrons avec nos salariés.
- **Dons :** nous acceptons les dons de matériels divers que nous pourrions récupérer pour nos activités ou les salariés : tableaux, vêtements, tables, ordinateurs, chaises, présentoirs, brouette, outils de jardinage etc....
- **Emploi :** notre métier au quotidien est d'accompagner nos salariés dans leurs démarches pour qu'ils repartent de chez nous avec un emploi durable. Si vous entendez parler d'une opportunité, nous sommes à votre écoute !
- **Votre entreprise recrute :** contactez-nous, nous avons peut-être une personne qui travaille chez nous qui peut postuler chez vous et que nous pouvons vous orienter pour le recrutement.
- **Votre entreprise peut accueillir des stagiaires :** dans leur parcours chez nous, nous encourageons les salariés à réaliser des stages pour conforter une orientation professionnelle ou découvrir un métier. C'est très simple pour l'entreprise, notre association s'occupe de la partie administrative, cela ne coûte rien à l'entreprise, et cela permet aux salariés d'avoir une expérience complémentaire et pourquoi pas, obtenir un emploi durable !

## CONTACTS

**Un renseignement**, une question sur votre panier, sur votre abonnement ? Contactez-nous au 07.86.74.48.58

**Vous ne pourrez pas récupérer votre panier ?** Vous souhaitez nous envoyer votre abonnement, ou avez besoin d'un renseignement : Écrivez-nous à [paniersconflans@equalis.org](mailto:paniersconflans@equalis.org)

## COMMUNICATION - Vous souhaitez suivre les actualités des jardins !

**Site internet :** [www.filierebioequalis.org](http://www.filierebioequalis.org)

**Page Facebook :**

- La page d'actualité de nos jardins de cocagne ici : <https://www.facebook.com/jardindecocagne.equalis>
- La page de nos boutiques « CHEZ LES POT'IRONT » situées sur Conflans-Sainte-Honorine et Chanteloup-les-Vignes [www.facebook.com/Potiront](http://www.facebook.com/Potiront)

